

Périgueux, le 31 mars 2020

Communiqué de presse

Téledéclaration des aides de la PAC pour la campagne 2020

La campagne 2020 pour la déclaration PAC démarrera le 1^{er} avril. En l'absence d'accueil physique dans les services de la DDT durant la période d'urgence sanitaire, une assistance à la téledéclaration des aides de la PAC se fera par téléphone ou messagerie électronique.

Pour toutes questions, nous vous invitons à utiliser les contacts suivants :

- **par courriel** en adressant vos messages à l'adresse suivante : ddt-telepac@dordogne.gouv.fr

Il est demandé d'indiquer précisément l'objet de votre message afin que celui-ci soit orienté rapidement vers le bon interlocuteur qui reviendra vers vous pour traiter votre demande. N'oubliez pas d'indiquer systématiquement votre numéro PACAGE dans votre message ainsi que vos coordonnées téléphoniques afin de pouvoir retrouver votre dossier sans difficulté et vous contacter facilement si nécessaire.

- **par téléphone** au : **05.53.45.57.00** du lundi au vendredi de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**

De plus, des notices pratiques sont en cours de réalisation par la DDT. Elles seront prochainement consultables et téléchargeables sur le site internet de la préfecture de la Dordogne.

Nous vous conseillons vivement de ne pas tarder pour démarrer votre téledéclaration PAC afin d'éviter, en cas de besoin de l'assistance, l'affluence habituelle de fin de campagne.

Même si vous avez encore des doutes sur votre assolement, vous pouvez d'ores et déjà le saisir dans Télépac et aller jusqu'à la signature de votre dossier. La modification d'un code culture ou tout autre modification de votre téledéclaration restera possible jusqu'à la date limite de dépôt des dossiers.

Les services de l'Etat vous tiendront informés régulièrement des différentes évolutions susceptibles d'intervenir durant cette campagne de téledéclaration des aides de la PAC 2020.

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

